

run counter to the interests involved or the rights of the parties. The success of that method would do credit to the parties concerned as well as to the United Nations, and the decision would be an expression of the free will of the population of Palestine. In case of failure, it could not be said that the General Assembly had neglected to attempt such a logical course.

The delegation of El Salvador therefore submitted a draft resolution (A/AC.14/3) calling for negotiations between Arabs and Jews. The adoption of that draft would contribute to the establishment of peace in Palestine, which was the only possible basis for that country's prosperity.

The meeting rose at 12.40 p.m.

NINTH MEETING

*Held at Lake Success, New York,
on Thursday, 9 October 1947, at 11 a.m.*

Chairman: Mr. H. EVATT (Australia).

14. General debate on the three questions referred to the Committee by the General Assembly (continued)

Mr. ARSLAN (Syria) stated that the representative of Pakistan, in a brilliant speech (seventh meeting) had dealt so ably with the important factors in the Palestinian dispute as to render it unnecessary for the Syrian delegation to discuss the history of the question. Nevertheless, since Syria was one of the countries most directly concerned, Mr. Arslan had certain statement to make.

That democratic Organization, the United Nations, was the sole remaining hope of mankind, but empty words concerning the benefits of democracy were not enough. The principles of justice and equity, principles which formed the basis of the Charter, must be implemented.

Palestine had formed the southern section of Syria, and even under the British military government from 1918 to 1920 representatives from Palestine had been freely elected and had sat in the Syrian Constituent Assembly. The Syrian delegation was not attempting to claim that an integral part of its own territory should be restored but to secure for the Arabs of Palestine the right to decide their own fate and their own frontiers. Mr. Arslan traced briefly the history of the expulsion of the Jews from Palestine by the Romans and later by the Crusaders.

The Committee had been told that the United Kingdom, before occupying Palestine, had promised to facilitate the establishment of a Jewish National Home there, provided that the civil and religious rights of the other communities were not prejudiced. But the United Kingdom had had no right to make or to attempt to fulfil that promise. Mr. Lloyd George, Prime Minister of Great Britain at the time of the Balfour Declaration, had stated in his memoirs that the Balfour Declaration had been made as a reward to Dr. Weizmann for his invention of toxic gas. It was a paradox that although the civilized world, including the

qui ne heurte ni les intérêts en présence, ni les droits des parties. Le succès de cette méthode ferait honneur aux parties intéressées aussi bien qu'à l'Organisation des Nations Unies, et la décision prise serait l'expression de la libre volonté de la population palestinienne. En cas d'échec, nul ne pourrait dire que l'Assemblée générale a négligé de faire cette tentative, cependant si logique.

La délégation du Salvador présente en conséquence un projet de résolution (A/AC.14/3) demandant l'ouverture de négociations entre Arabes et Juifs. L'adoption de ce projet contribuera, espère-t-elle, à établir en Palestine la paix, seule base possible de la prospérité pour ce pays.

La séance est levée à 12 h. 40.

NEUVIEME SEANCE

*Tenue à Lake Success, New-York,
le jeudi 9 octobre 1947, à 11 heures.*

Président: M. H. EVATT (Australie).

14. Discussion générale sur les trois questions renvoyées à la Commission par l'Assemblée générale (suite)

M. ARSLAN (Syrie) déclare que dans sa brillante intervention (septième séance), le représentant du Pakistan a étudié les divers éléments importants du différend palestinien d'une manière si remarquable qu'il est inutile, pour la délégation de la Syrie, de retracer l'histoire de la question. Néanmoins M. Arslan tient à présenter un certain nombre d'observations, étant donné que la Syrie est un des pays les plus directement intéressés.

L'Organisation des Nations Unies, qui est une organisation démocratique, est le seul espoir qui reste à l'humanité, mais des paroles creuses sur les avantages de la démocratie ne suffisent pas. Il faut encore appliquer les principes de justice et d'équité qui constituent la base de la Charte.

Il y avait une époque où la Palestine était considérée comme formant la partie méridionale de la Syrie. Même sous le Gouvernement militaire britannique de 1918 à 1920, des représentants de la Palestine ont été librement élus et ont siégé à l'Assemblée constituante syrienne. Loin de vouloir revendiquer le retour d'une région qui faisait partie intégrante du territoire syrien, la délégation de la Syrie demande simplement que les Arabes de Palestine obtiennent le droit de décider de leur propre sort et de fixer leurs propres frontières. M. Arslan retrace brièvement l'expulsion des Juifs hors de Palestine par les Romains, puis par les Croisés.

On a dit à la Commission qu'avant d'occuper la Palestine le Royaume-Uni avait promis d'y faciliter la création d'un Foyer national juif, à condition que les droits civils et religieux des autres communautés fussent respectés. Mais le Royaume-Uni n'avait pas le droit de faire une telle promesse ni d'essayer de la réaliser. M. Lloyd George, qui était Premier Ministre de Grande-Bretagne au moment de la Déclaration Balfour, a écrit dans ses mémoires que la Déclaration était en réalité une récompense qu'on avait accordée à M. Weizmann pour avoir inventé les gaz asphyxiants. Il est paradoxal que malgré l'interdiction de l'emploi

United Kingdom, had forbidden the use of poison gas, the United Kingdom had continued to concern itself with rewards for the inventor. Citing certain events which had taken place in Syria in 1924, he maintained that Lord Balfour had had no conception of the link between Syria and Palestine. The Balfour Declaration would live in the history of Great Britain as an unfortunate gesture, for never had that country been compelled to carry out a policy so contrary to its basic interests. The Jewish National Home had been linked with the Mandate. The Mandate itself had been arbitrarily established, contrary to the principles of the Treaty of Versailles and the Covenant of the League of Nations.

The conscience of the British people had always been uneasy over the pro-Zionist policy pursued by the British Government, and British public opinion must have felt satisfaction at the recent statement concerning the termination of the Mandate.

In the Arab view, it was contrary to the principles of justice to ask the Arab States to tolerate the establishment of a foreign State on Arab territory bordering on three Arab States. A foreign State thus established might be dangerous, either *per se* or on account of the alliance which it might form.

Mr. Arslan referred to the statements made by the representative of Uruguay (sixth meeting) concerning the misery of the Jewish displaced persons in Europe. It was an undeniable fact that the persecuted Jews from Europe had always found refuge in the past with the Arabs. If the question were one of a large number of orphan children, the Arabs would not fail to give them hospitality; but the question was one of machinations on the part of an organization which considered everything was permitted to it because Jewish voters held the electoral balance in a certain country. Zionism was a purely aggressive imperialistic plan, with a Zionist Army behind it; and to attempt to give it a humanitarian aspect did not conceal the facts, which were transparent. Mr. Arslan called upon other countries to open their doors to the Jewish refugees and to make the same sacrifices as the Arabs had already made.

Discussing the problem of the persecuted Jews in Europe, Mr. Arslan asked whether the Jews of Europe were still persecuted and, if so, who was responsible for that persecution, and what efforts had been made to prevent it. If there was still persecution, he could not understand how 30,000 German Jews in Palestine had asked to be repatriated to Germany. He asked also why they had been prevented from returning. Zionism was responsible for that situation, and, in order to give the Committee a clearer idea of Zionist plans, Mr. Arslan quoted extensively from published documents and articles regarding the position of displaced persons in Europe. In September 1946, UNRRA had announced the results of a questionnaire on reception facilities for refugees and displaced persons sent out in collaboration with the International Refugee Organization. Only 23 of the 48 countries had replied and, of those, only 12 had given information. He considered that the question of displaced persons, whether Jews or not, should be a matter of world concern; but to

dés gaz par le monde civilisé, y compris le Royaume-Uni, ce pays ait continué à se préoccuper de récompenser cet inventeur. M. Arslan soutient, en rappelant certains événements qui ont eu lieu en Syrie en 1924, que Lord Balfour n'avait aucune idée du lien qui existait entre la Syrie et la Palestine. La Déclaration Balfour demeurera dans l'histoire du Royaume-Uni un geste malheureux, car jamais encore ce pays n'a été contraint d'appliquer une politique aussi opposée à ses intérêts fondamentaux. Le Foyer national juif a été lié au Mandat. Quant au Mandat, il a été établi arbitrairement, au mépris des principes du Traité de Versailles et du Pacte de la Société des Nations.

La politique prosioniste suivie par le Gouvernement du Royaume-Uni a toujours troublé la conscience du peuple britannique, et il est certain que la récente déclaration sur la fin du Mandat a été accueillie avec satisfaction par l'opinion publique de ce pays.

Selon les Arabes, il est contraire aux principes de la justice de demander aux Etats arabes de tolérer la création d'un Etat étranger sur un territoire arabe situé dans le voisinage immédiat de trois Etats arabes. L'Etat étranger ainsi créé pourrait constituer un danger soit par lui-même, soit en raison des alliances qu'il pourrait avoir conclues.

M. Arslan rappelle la déclaration du représentant de l'Uruguay (sixième séance) sur les souffrances des personnes déplacées d'origine juive qui se trouvent en Europe. Personne ne saurait nier que les Juifs d'Europe persécutés ont toujours trouvé, dans le passé, un refuge auprès des Arabes. S'il ne s'agissait que d'un certain nombre d'orphelins, les Arabes ne manqueraient pas de leur accorder l'hospitalité; mais il s'agit de machinations d'une organisation qui se croit tout permis, parce que les électeurs juifs exercent une influence électorale décisive dans un certain pays. Le sionisme n'est qu'un programme d'agression impérialiste qui s'appuie sur une armée sioniste. Quoi qu'on fasse pour lui donner un aspect humanitaire, on ne parviendra pas à dissimuler les faits qui sont patents. L'orateur demande que d'autres pays ouvrent leurs portes aux réfugiés juifs et qu'ils consentent les sacrifices que les Arabes ont déjà consentis.

A propos du problème que pose la persécution des Juifs en Europe, M. Arslan demande si les Juifs d'Europe continuent à en souffrir. Dans l'affirmative, il voudrait savoir quels sont les responsables de cette persécution et ce qu'on a fait pour l'empêcher. Si les persécutions continuent, il ne peut pas comprendre pourquoi 30.000 Juifs allemands qui se trouvent actuellement en Palestine ont demandé à être rapatriés en Allemagne. Il demande également pourquoi on les a empêchés d'y retourner. C'est le sionisme qui est responsable de cet état de choses et, afin de donner à la Commission une idée plus nette des plans sionistes, M. Arslan cite de longs extraits de documents et d'articles qui ont été publiés au sujet de la situation des personnes déplacées se trouvant en Europe. En septembre 1946, l'UNRRA a publié les réponses au questionnaire qu'elle avait envoyé en collaboration avec l'Organisation internationale des réfugiés afin d'obtenir des renseignements sur les facilités d'accueil pour les réfugiés et les personnes déplacées. Sur les 48

turn to the particular problem of Jewish refugees, he asked whether any effort was being made to put an end to Jewish persecution in Europe.

Mr. SANDLER (Sweden) considered that it was the duty of the members of the Committee to endeavour to define clearly the difficult problem before them. The Committee might have to wait some days for statements from the Powers which, by virtue of their strength and their privileged position, were destined to exercise considerable influence on the Palestinian question. The other States should therefore put their points of view without further delay.

He asked what the situation would be if the General Assembly failed to find a reasonable and workable solution to the Palestinian problem. The Mandatory Power had announced that it intended to terminate the Mandate and withdraw from Palestine. The Committee had also heard the threat of violence underlying statements by the parties to the dispute. Unless, therefore, a reasonable and realistic solution could be found, the possibility that had to be faced was civil war between the two nascent States in Palestine, a situation which would gravely threaten peace and security in that part of the world. It was the manifest duty of the Committee to seek means by which a solution could be reached.

Before going further into the main question he wished to digress in order to make one comment. It had been suggested that Palestine, either as one or two States, should be admitted to membership of the United Nations. The Committee ought to make it clear that an outbreak of war in Palestine would not augur well for that country's admission to an Organization composed of peace-loving States. The future relationship between Palestine and the United Nations would have to be judged on the basis of the mutual relationship between Jews and Arabs. Those who would oppose by force a solution recommended by the General Assembly would not thereby furnish reassuring proof of their will to settle differences by peaceful means in accordance with the principles of the Charter.

In Mr. Sandler's opinion, there were elements in the report of the United Nations Special Committee on Palestine which might assist the Committee to reach a solution. The outline of the historical and legal aspects—aspects that played an important part in the Palestinian question—were worthy of note; but the study of those aspects would lead to contradictory conclusions, as the Committee had already found in the general debate. He stressed particularly that a discussion of the terms "National Home" and "self-government" would not lead the Committee towards a basis for a solution. He noted that the desires and aspirations of the Arab majority and the Jewish minority — a considerable minority — were in conflict, and that that fact had given rise to the

Etats interrogés, 23 pays seulement, ont répondu à ce questionnaire, et sur ce nombre 12 seulement ont fourni les renseignements demandés. Le représentant de la Syrie estime que la question des personnes déplacées, qu'il s'agisse de Juifs ou de non Juifs, devrait préoccuper le monde entier. Mais, pour en revenir au problème particulier des Juifs, il demande si tous les efforts nécessaires ont été faits pour mettre fin à la persécution des Juifs en Europe.

M. SANDLER (Suède) estime que les membres de la Commission doivent chercher à définir clairement le problème difficile dont ils sont saisis. Il se peut qu'il s'écoule plusieurs jours avant que les Etats qui, en raison de leur puissance et de leur position privilégiée, sont appelés à exercer une influence considérable sur la solution du problème palestinien ne se prononcent sur la question. Quant aux autres Etats, ils devraient faire connaître leurs vues sans tarder.

Le représentant de la Suède demande ce qu'il adviendra si l'Assemblée générale ne parvient pas à régler le problème palestinien d'une façon satisfaisante. La Puissance mandataire a déclaré qu'elle avait l'intention de mettre fin au Mandat et de se retirer de Palestine. D'autre part, la Commission a senti percer les menaces de violences sous les déclarations faites par les parties au différend. Par conséquent, à moins de trouver une solution raisonnable et qui tienne compte des réalités, on aura à faire face à l'éventualité d'une guerre civile entre les deux Etats que l'on se propose de créer en Palestine, situation qui menacera gravement la paix et la sécurité dans cette partie du monde. Il est donc clair que la Commission a le devoir de rechercher les moyens qui permettent de résoudre le problème.

Avant d'aborder l'examen de la question principale, l'orateur désire formuler une observation qui ne s'y rattache qu'indirectement. On a dit que la Palestine, qu'elle constitue un seul ou deux Etats, devrait être admise au sein de l'Organisation des Nations Unies. La Commission devrait donc déclarer qu'une guerre en Palestine constituerait un étrange préliminaire à l'admission de ce pays au sein d'une organisation composée d'Etats épris de paix. Les relations futures entre la Palestine et l'Organisation des Nations Unies devraient être déterminées en fonction des relations qui s'établiraient entre Juifs et Arabes. Le fait de s'opposer par la force à une solution recommandée par l'Assemblée générale ne serait certainement pas considéré comme une preuve convaincante de la volonté des intéressés de régler les différends de manière pacifique, conformément aux principes de la Charte.

M. Sanders estime que le rapport de la Commission spéciale des Nations Unies pour la Palestine contient des éléments qui peuvent aider la Commission à trouver une solution. L'exposé des aspects historiques et juridiques qui ont joué un rôle si important dans la question palestinienne mérite certes d'être relevé. Toutefois l'étude de ces aspects risque de conduire à des conclusions contradictoires; du reste la Commission a pu s'en rendre compte lors de la discussion générale. Le représentant de la Suède fait notamment observer qu'une discussion des termes "Foyer national" et "Gouvernement autonome" ne contribuerait nullement à trouver les éléments d'une solution. Il rappelle que les vœux et les aspirations de la majorité arabe se trouvent en conflit avec ceux de

situation with which the Committee was concerned.

Among those aspirations, political and economic factors were of primary importance. From the political point of view, the essential task was to seek a practical solution calculated to meet the current political situation in Palestine—a solution which would *ipso facto* be capable of ensuring peace. The Swedish delegation, having considered both the majority and minority plans contained in chapters VI and VII respectively of the report,¹ was of the opinion that a workable and reasonable solution might be found within the framework of the majority recommendations. The time had not yet arrived to crystallize opinions; but Mr. Sandler could say that his delegation was prepared to support the broad lines of the principle of partition.

On the other hand, as the Special Committee had unanimously agreed, the economic factors strongly favoured a united Palestine, and the representative of the Jewish Agency for Palestine had recognized that fact in his statement before the Committee (fourth meeting). The report showed that economic necessities had brought the Jews and the Arabs together to co-operate not only on negative lines, such as in the organization of strikes, but also in positive achievements such as the construction of public works. He hoped that economic necessities might bring the two parties together in even closer co-operation after a period of pacification, so that it might be possible in future to speak of the "United States of Palestine".

Where geography was concerned, the proposed partition, while ingenious from the viewpoint of the existing political situation, revealed artificial characteristics in the construction of the two States recommended in the majority plan, and engendered doubts of the permanence of such a solution.

One further essential element in the political situation was the question of the future immigration of Jews into Palestine. The Swedish delegation considered that while immigration must be permitted, it must also be limited. Without such limitation, no solution could be reached which would fulfil the basic condition of ensuring peace in Palestine. It was a delusion to think that the creation of a Jewish State could solve the problem of all the displaced persons in Europe.

It was important to discuss at one and the same time the terms of a solution and the means of implementing it, since the question whether coercive measures would be necessary was an important and urgent one, more especially in view of the statement made at the second meeting by the representative of the Mandatory Power. The recommendation in the majority plan regarding transitional arrangements would have to be reconsidered in the light of that statement.

Mr. Sandler assumed that any resolutions adopted by the General Assembly would be in the nature of resolutions to be implemented by another organ of the United Nations and, in his view, that organ could be none other than the Security Council. It would hardly be wise that the *Ad Hoc* Committee should be followed by another committee, charged with the responsibilities of implemen-

la minorité juive, qui est d'ailleurs considérable, et que c'est précisément ce conflit qui a créé la situation dont la Commission est saisie.

Les aspects politiques et économiques de ces aspirations présentent une importance toute particulière. Du point de vue politique, il importe essentiellement de chercher une solution pratique qui permette de remédier à la situation politique en Palestine et d'assurer par là même la paix. La délégation de la Suède, après avoir examiné les plans de la majorité et de la minorité aux chapitres VI et VII du rapport¹ estime que l'on peut trouver une solution pratique et raisonnable dans le cadre des recommandations proposées par la majorité. Le temps n'est pas encore venu de donner des avis définitifs, mais il croit pouvoir dire que sa délégation est prête à appuyer le principe général du partage.

D'autre part, selon l'opinion unanime de la Commission spéciale, les facteurs économiques plaident fortement en faveur d'une Palestine unie, et l'Agence juive l'a reconnu dans la déclaration que son représentant a faite à la quatrième séance de la Commission. Le rapport montre que les nécessités économiques ont amené les Juifs et les Arabes à coopérer, non seulement de façon négative, par exemple en organisant des grèves, mais également de façon positive en participant à l'exécution de travaux publics. L'orateur espère qu'après une période de pacification les nécessités économiques rapprocheront encore plus étroitement les deux parties, et qu'on pourra parler dans l'avenir des "États-Unis de Palestine".

Sur le plan géographique, le partage envisagé, aussi ingénieux qu'il soit du point de vue de la situation politique actuelle, semble quelque peu artificiel. En effet, la composition des deux États envisagés dans le plan de la majorité laisse douter du caractère permanent d'une telle solution.

Un autre élément essentiel de la situation politique est la question de l'immigration des Juifs en Palestine à l'avenir. La délégation de la Suède estime que si l'on doit permettre l'immigration il convient également de la limiter. En effet, si on n'impose pas de limite, on ne pourra assurer la paix en Palestine. Or, cela est essentiel. Il est erroné de croire qu'il suffira de créer un État juif pour résoudre le problème de toutes les personnes déplacées se trouvant en Europe.

Au moment d'examiner les conditions d'une solution, il importe de discuter les moyens de la mettre en pratique. En effet, il est nécessaire et il est urgent d'établir s'il faut ou non adopter des mesures de coercition, surtout si l'on considère la déclaration faite à la deuxième séance par le représentant de la Puissance mandataire. La recommandation du plan de la majorité relative aux dispositions transitoires devra être examinée à nouveau à la lumière de cette déclaration.

M. Sander pense que la mise en application de toute résolution adoptée par l'Assemblée générale sur cette question devra être confiée à un autre organe de l'Organisation des Nations Unies. A son avis, seul le Conseil de sécurité pourrait assumer cette tâche. En effet, il serait peu sage de charger une autre Commission, succédant à la Commission *ad hoc*, de mettre en vigueur ces

¹ See *Official Records of the second session of the General Assembly*, Supplement No. 11.

¹ Voir les *Documents officiels de la deuxième session de l'Assemblée générale*, Supplément No 11.

tation. Since the question—and it was an immediate one—would be that of safeguarding peace and security, it was important to emphasize that the executive task should fall to the Security Council. Co-operation within the Security Council, and particularly among the permanent members, was a *sine qua non* for the accomplishment of the task. It was therefore essential for the great Powers to agree on both the substance and the implementation of a solution. The Swedish delegation was prepared to contemplate favourably any solution within the framework of the plan proposed by the majority of the Special Committee which would have the support of all the permanent members of the Security Council. By reaching positive results, the United Nations could give the world reassuring proof that an important step had been taken on the road towards co-operation among nations.

Mr. CASTRO (El Salvador) wished to correct a wrong impression which might have been given by the representative of Syria concerning the admission of refugees to El Salvador. The fact was that El Salvador was small in area and densely populated; no other Latin-American republic had a quarter of its density of population. A certain number of refugees had already been admitted, but it was not possible to admit large numbers. He wished to assure the Committee, however, that if the United Nations recommended any plan entailing a quota of immigrants for each country based on density of population, his Government would gladly co-operate.

15. Procedure for the submission of proposals

The CHAIRMAN indicated that the general debate would be resumed at the following meeting, and went on to raise the question of the procedure for the submission of proposals for consideration by the Committee. The time limit he had suggested was midnight of 13 October. The fixing of that limit would not mean the exclusion of such other proposals as might emerge from the discussions of the Committee, but it was essential that the proposals already made and others that would doubtless be made should be submitted in writing and arranged in an orderly fashion, together with those contained in the majority and minority recommendations of the Special Committee, so that the *Ad Hoc* Committee might deal with them in the most effective way. Other committees had followed the practice of fixing such a time limit for proposals. After the proposals had been submitted, they would be arranged and presented in an orderly way to the Committee.

Mr. GONZÁLEZ FERNÁNDEZ (Colombia) thought a distinction should be made between two different types of proposal. Specific proposals not bearing directly on the recommendations contained in the report might be made subject to the proposed time limit. Proposals relating to the *Ad Hoc* Committee's conclusions on the main question before it, or on the report, might be made at any time. Since the matter was of such importance, the Committee should not try to complete its work too hurriedly.

résolutions. Etant donné qu'il s'agit — et c'est là un problème urgent — de sauvegarder la paix et la sécurité, il importe de préciser que les mesures d'exécution incombent au Conseil de sécurité. La coopération au sein du Conseil de sécurité, et notamment la collaboration entre ses membres permanents, est une condition *sine qua non* de l'accomplissement de cette tâche. Il est donc essentiel que les grandes Puissances se mettent d'accord sur la solution elle-même, aussi bien que sur sa mise en application. La délégation de la Suède est prête à envisager favorablement toute solution conforme au plan proposé par la majorité de la Commission spéciale et appuyée par tous les membres permanents du Conseil de sécurité. En adoptant une solution satisfaisante l'Organisation des Nations Unies montrera au monde entier qu'elle a fait des progrès considérables dans la voie de la coopération internationale.

M. CASTRO (Salvador) tient à dissiper l'impression erronée que le représentant de la Syrie a pu donner en ce qui concerne l'admission de réfugiés au Salvador. En effet, le Salvador est un petit pays à population très dense; aucune autre république de l'Amérique latine n'atteint même le quart de cette densité. Un certain nombre de réfugiés ont déjà été admis au Salvador et il n'est plus possible d'en admettre davantage. M. Castro désire assurer la Commission que si l'Organisation des Nations Unies recommande un programme enjoignant à chaque pays d'accepter un certain quota d'immigrants, sur la base de la densité de sa population, son Gouvernement sera heureux d'offrir sa coopération.

15. Procédure relative à la présentation des propositions

Le PRÉSIDENT déclare que la discussion générale se poursuivra à la prochaine séance et aborde la question de la méthode à suivre pour la déposition des propositions qu'on voudra soumettre à l'examen de la Commission. Il propose de fixer la date limite au lundi 13 octobre à minuit. En fixant cette limite on n'exclurait nullement les propositions qui pourraient surgir des discussions de la Commission. Mais il faut que les propositions qui ont déjà été formulées ou celles que l'on voudra soumettre ultérieurement soient couchées par écrit et disposées de façon ordonnée, au même titre que les propositions qui figurent dans les recommandations présentées par la majorité et par la minorité de la Commission spéciale, afin que la Commission *ad hoc* puisse les examiner de la façon la plus efficace. D'autres Commissions ont déjà adopté cette méthode qui consiste à fixer une date limite pour la présentation des propositions. Une fois reçues, les propositions seront classées et présentées suivant un certain ordre à la Commission.

M. GONZÁLEZ FERNÁNDEZ (Colombie) estime qu'il conviendrait d'établir deux catégories différentes de propositions. La date limite pourrait s'appliquer à celles qui ne porteraient pas directement sur les recommandations du rapport. Quant aux propositions relatives aux conclusions de la Commission *ad hoc* portant soit sur la question principale soit sur le rapport, elles devraient pouvoir être présentées à n'importe quel moment. Etant donné l'importance de la question, la Commission ne devrait pas chercher à terminer son travail trop hâtivement.

Sir Mohammad ZAFRULLAH KHAN (Pakistan) suggested that in view of the reluctance of certain delegations to take part in the general debate, the debate should be brought to a close immediately.

Mr. CASTRO (El Salvador) considered that it would be preferable to fix a time limit for closing the list of speakers in the general debate rather than to announce the closure of the debate.

The CHAIRMAN explained that he had several more speakers on his list and that he was therefore committed to continuing the general debate. There could be no question of restricting opportunities for expressing every point of view. At the same time, discussion had to be organized so that it might proceed in an orderly and effective manner. He hoped that the general debate would be finished within the following few days. Upon its conclusion, representatives both of the Jewish Agency for Palestine and of the Arab Higher Committee wished to make observations on points raised in the general debate. He proposed that the Committee should grant their request.

The Chairman ruled that the names of all representatives wishing to speak in the general debate should be handed to the Secretary of the Committee before the close of the meeting of 11 October, and that all proposals should be sent in writing to the Secretariat before midnight on 13 October.

The meeting rose at 12.40 p.m.

TENTH MEETING

*Held at Lake Success, New York,
on Friday, 10 October 1947, at 11 a.m.
Chairman: Mr. H. EVATT (Australia).*

16. General debate on the three questions referred to the Committee by the General Assembly (continued)

Mr. GARCÍA GRANADOS (Guatemala) wished to make it clear that though using the experience he had gained with the United Nations Special Committee on Palestine, he would not speak on its behalf, or even as one of its members, since it had ceased to exist on 31 August 1947.

His Government had accepted the majority conclusions contained in chapter VI of the report¹ and was prepared to vote for them, subject to any necessary modifications.

He would deal successively with existing conditions in Palestine and with the causes, both historical and political, of the crisis.

Recalling the painful impression the traveller received on arrival in Palestine, he read out chapter II, paragraph 117 of the report of the Special Committee and the statistical data given in the third footnote to that paragraph. The average periods of detention referred to must cover some very short and some very long periods of imprisonment, since the Chief Secretary of the Palestine Government had admitted that a number of per-

Sir Mohammad ZAFRULLAH KHAN (Pakistan) estime que puisque certaines délégations se refusent à prendre part à la discussion générale, il conviendrait de mettre fin immédiatement aux débats.

M. CASTRO (Salvador) estime qu'il y aurait lieu de fixer une date limite pour l'inscription des orateurs qui désirent prendre part à la discussion générale, plutôt que d'annoncer la clôture des débats.

Le PRÉSIDENT explique que plusieurs orateurs désirent prendre la parole et qu'en conséquence il doit laisser se poursuivre la discussion générale. Il ne saurait être question d'empêcher les représentants d'exprimer leurs vues sur la question. En même temps il convient de veiller à ce que la discussion puisse se poursuivre de façon ordonnée et efficace. Le Président espère que la discussion générale se terminera dans les quelques jours à venir. Les représentants de l'Agence juive et du Haut Comité arabe désirent présenter, après la fin de la discussion générale, des observations sur les questions qui auront été soulevées au cours de ce débat. Il propose à la Commission de donner suite à cette demande.

Le Président décide que les orateurs qui désirent prendre part à la discussion générale devront soumettre leurs noms au Secrétaire de la Commission avant la clôture de la séance du 11 octobre. D'autre part, toutes les propositions devront être soumises par écrit au Secrétariat avant le 13 octobre à minuit.

La séance est levée à 12 h. 40.

DIXIEME SEANCE

*Tenue à Lake Success, New-York,
le vendredi 10 octobre 1947, à 11 heures.
Président: M. H. EVATT (Australie).*

16. Discussion générale sur les trois questions renvoyées à la Commission par l'Assemblée générale (suite)

M. GARCÍA GRANADOS (Guatemala) tient à préciser qu'il se servira de l'expérience qu'il a acquise au sein de la Commission spéciale des Nations Unies pour la Palestine, mais qu'il ne parlera pas au nom de cette commission, ni même en tant qu'un de ses membres, puisqu'elle a cessé d'exister le 31 août 1947.

Le Gouvernement du Guatemala a accepté les conclusions de la majorité exposées au chapitre VI du rapport¹ et il est prêt à les voter, sous réserve des modifications nécessaires.

M. García Granados traitera d'abord de la situation actuelle en Palestine, puis des causes historiques et politiques de la crise.

Evoquant l'impression pénible que l'on ressent en arrivant en Palestine, l'orateur donne lecture du paragraphe 117 du chapitre II du rapport de la Commission spéciale et cite les renseignements statistiques qui font l'objet de la note 5 attachée à ce paragraphe. Il ajoute que les moyennes de détention indiquées doivent résulter de très brèves et de très longues périodes d'emprisonnement, étant donné que le Secrétaire général du Gouver-

¹ See *Official Records of the second session of the General Assembly*, Supplement No. 11.

¹ Voir les *Documents officiels de la deuxième session de l'Assemblée générale*, Supplément No. 11.